GUIDE DE DÉMARRAGE

PhytoNote, pas à pas



Pour les exploitations viticoles

Ouvrir le site, importer ses parcelles depuis la PAC, remplir ses fiches de traitement et tenir son registre.

www.phytonote.fr · contact@phytonote.fr

Les captures d'écran montrent une exploitation fictive (« SCEA du Clos des Ceps — exemple »).

Version d'octobre 2026

Sommaire

Comptez une vingtaine de minutes pour les étapes 1 à 5, à faire une seule fois. Ensuite, une fiche de traitement se remplit en deux minutes, au bureau ou en bout de rang.

1	Ouvrir PhytoNote et l'installer sur le téléphone
2	Activer la licence
3	Préparer ses listes (applicateurs, matériel)
4	Importer ses parcelles depuis la déclaration PAC
5	Retrouver ses parcelles sur la carte
6	Remplir une fiche de traitement
7	Le registre phytosanitaire et le registre numérique 2027
8	Suivre les stocks et leur valeur
9	Noter les apports d'azote
10	Sauvegarder et travailler sur plusieurs appareils

Vos données restent chez vous. Tout ce que vous saisissez (fiches, parcelles, stocks) est enregistré sur votre appareil, pas sur un serveur. C'est pour cela qu'il faut faire régulièrement une sauvegarde (étape 10).

PhytoNote vous aide, l'étiquette fait foi. Les contrôles s'appuient sur la base officielle E-Phy de l'Anses. Ils ne remplacent ni la lecture de l'étiquette du produit ni la réglementation en vigueur.

ÉTAPE 1

Ouvrir PhytoNote

Sur ordinateur, tablette ou téléphone, ouvrez votre navigateur (Safari, Chrome…) et tapez l’adresse :

www.phytonote.fr



La page d’accueil. Le bouton « Remplir une fiche » (encadré) ouvre l’application.

Le bouton « **Ouvrir PhytoNote** », en haut à droite, donne accès directement à chaque partie de l’application : fiche, registre, parcelles, stocks, sauvegarde, compte.

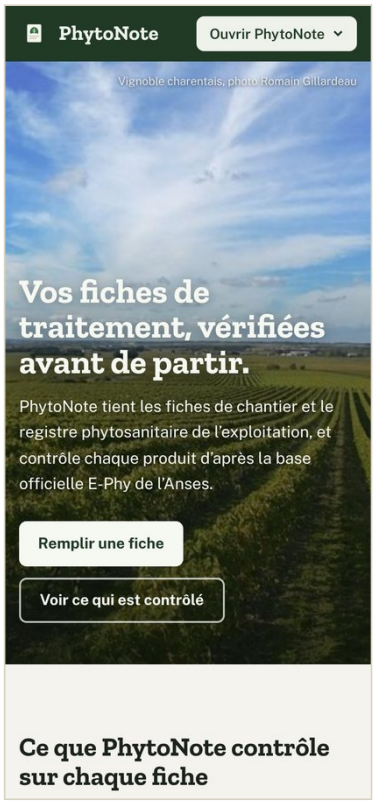


Le menu « Ouvrir PhytoNote ».

Installer PhytoNote sur le téléphone

Une fois installé, PhytoNote s'ouvre comme une application, avec sa propre icône, et **fonctionne même sans réseau** dans les parcelles.

- **iPhone (Safari)** : touchez le bouton Partager (carré avec une flèche), puis « Sur l'écran d'accueil ».
- **Android (Chrome)** : touchez « Installer l'app » dans PhytoNote, ou le menu puis « Installer l'application ».



L'accueil sur téléphone.



L'application sur téléphone.

Si une alerte « connexion non sécurisée » s'affiche

L'adresse officielle est **www.phytonote.fr**, avec « www ». Son certificat de sécurité est valide. Si vous tapez l'adresse sans « www » pendant que son certificat est en cours de renouvellement chez l'hébergeur, le navigateur peut afficher « Votre connexion n'est pas privée ».

1. Le plus simple : **retapez l'adresse avec www** (www.phytonote.fr). L'alerte disparaît.
2. Si l'alerte s'affiche quand même pour **phytonote.fr** :
   Chrome (Android, ordinateur) : touchez « Paramètres avancés », puis « Continuer vers le site phytonote.fr ».
   Safari (iPhone, Mac) : touchez « Afficher les détails », puis « visiter ce site web » et confirmez.
3. Vous arrivez sur PhytoNote, qui vous renvoie aussitôt vers www.phytonote.fr.

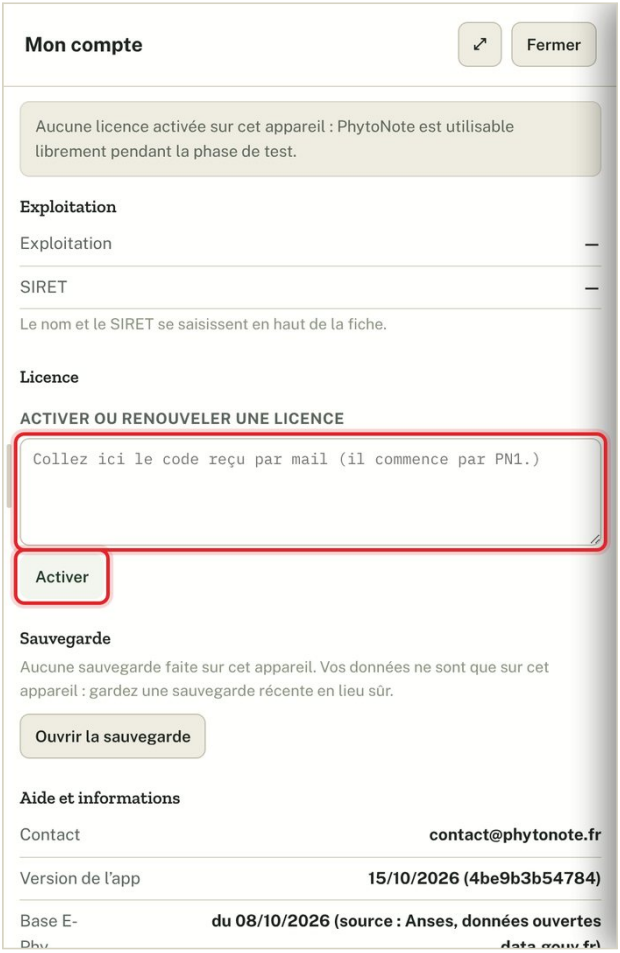
> **À savoir.** Ne passez outre une telle alerte que pour phytonote.fr, que vous connaissez, et jamais pour un site de banque ou un site inconnu. Si l'alerte apparaît aussi avec « www », prévenez-nous à contact@phytonote.fr.

ÉTAPE 2

Activer la licence

Votre code de licence vous est envoyé par mail. Il commence par **PN1.** et contient le nom et le SIRET de l'exploitation.

1. Touchez « **Mon compte** » dans la barre du haut.
2. Collez le code reçu par mail dans le cadre prévu.
3. Touchez « **Activer** ». La licence s'affiche avec ses dates de validité.



« Mon compte » : le cadre pour coller le code, et le bouton « Activer ».

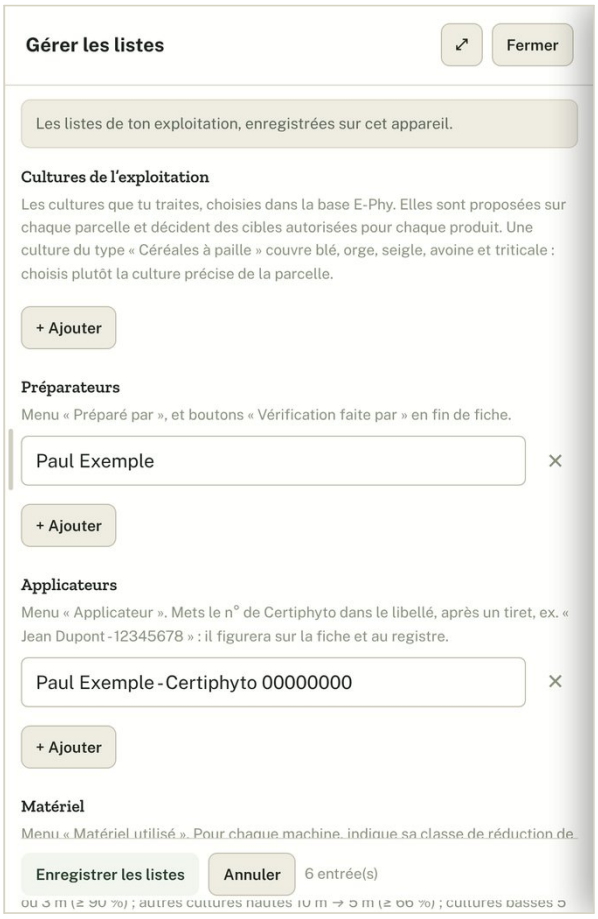
> **Astuce.** Pendant la phase de test, PhytoNote s'utilise librement, sans code. Un même code s'active sur tous les appareils de l'exploitation (ordinateur, téléphones).

ÉTAPE 3

Préparer ses listes

Une seule fois : les noms que vous saisissez ici sont ensuite proposés dans les menus de chaque fiche.

1. Touchez **« Gérer les listes »**.
2. **Préparateurs** et **applicateurs** : ajoutez chaque personne. Pour un applicateur, mettez son n° de Certiphyto après un tiret (ex. « Jean Dupont - 12345678 ») : il figurera sur les fiches.
3. **Matériel** : ajoutez vos pulvérisateurs avec leur **classe de réduction de dérive**, par exemple 90 % pour un face par face avec panneaux récupérateurs. Elle réduit les distances riverains quand les buses anti-dérive sont utilisées.
4. **Cépages** : ajoutez ceux de l'exploitation (Ugni blanc, Colombard…) : ils seront proposés pour chaque parcelle.
5. **Nature des travaux** : pulvérisation, désherbage…
6. Touchez **« Enregistrer les listes »**.



L'écran « Gérer les listes ».

> **Astuce.** La **culture** « Vigne » n'a pas besoin d'être saisie : elle arrive toute seule avec l'import de votre déclaration PAC (étape suivante).

ÉTAPE 4

Importer ses parcelles depuis la PAC

C’est l’étape qui fait gagner le plus de temps : toutes vos parcelles de vigne, avec leur surface et leur contour, en un seul geste. Les vignes déclarées « VRC » deviennent des parcelles « Vigne ».

Récupérer le fichier dans TelePAC

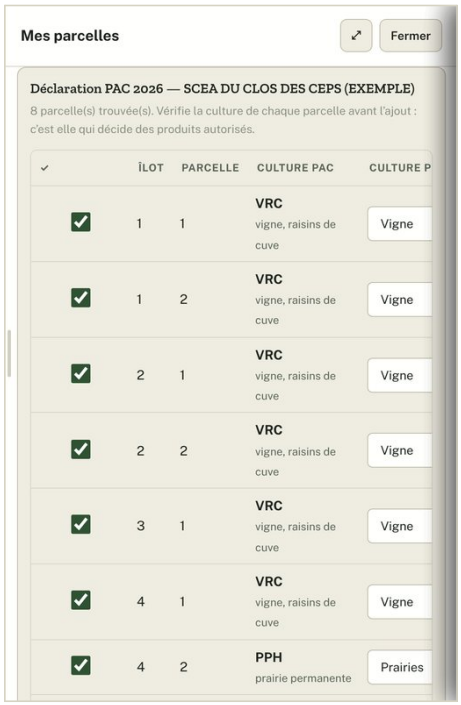
Dans TelePAC, ouvrez votre dossier PAC de l’année et téléchargez-le **au format XML**. Vous obtenez un fichier nommé par exemple Dossier-PAC-2026_….xml. Enregistrez-le sur l’appareil où vous utilisez PhytoNote.

L’importer dans PhytoNote

1. Touchez **« Mes parcelles »**, puis **« Importer ma déclaration PAC »** et choisissez le fichier.
2. PhytoNote affiche la liste des parcelles trouvées, avec la culture PAC et la culture correspondante dans PhytoNote. **Vérifiez la culture de chaque parcelle** : c’est elle qui décide des produits autorisés.
3. Décochez les parcelles non traitées si besoin (prairies, jachères…), puis touchez **« Ajouter … parcelle(s) au carnet »**.
4. Dans le carnet, choisissez le **cépage** de chaque parcelle : il figurera sur les fiches et dans le registre.



« Mes parcelles » : le bouton « Importer ma déclaration PAC ».



L’aperçu de la déclaration avant l’ajout.

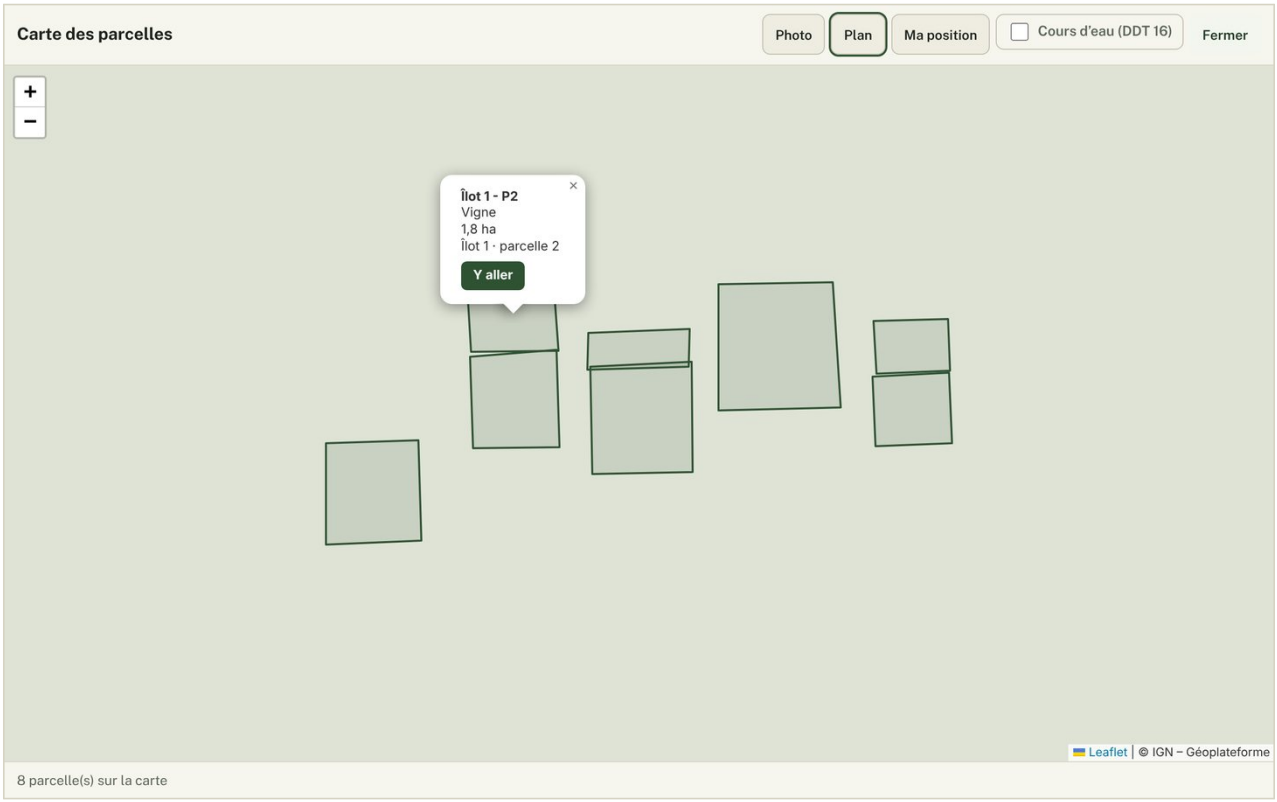
> **Astuce.** Le fichier PAC est lu sur votre appareil, il n’est envoyé nulle part. L’année suivante, réimportez la nouvelle déclaration : PhytoNote complète les parcelles existantes sans créer de doublons.

ÉTAPE 5

Retrouver ses parcelles sur la carte

Grâce aux contours de la déclaration PAC, chaque parcelle se retrouve sur une carte.

- « **Carte des parcelles** » dans « Mes parcelles » : toute l'exploitation.
- Le **repère** au bout de chaque ligne de parcelle (carnet ou fiche) : la carte centrée sur cette parcelle.
- **Photo** ou **Plan** : le fond de carte de l'IGN.
- « **Y aller** » : lance le GPS du téléphone jusqu'à la parcelle.
- « **Ma position** » : pour se repérer sur place.
- « **Cours d'eau (DDT 16)** » : affiche les cours d'eau de l'inventaire de la DDT de la Charente, à titre indicatif.



La carte des parcelles, avec la fiche d'une parcelle et le bouton « Y aller ». Chez vous, la photo aérienne ou le plan IGN s'affiche en fond.

À savoir. Pour les zones non traitées le long des points d'eau, l'arrêté préfectoral « points d'eau » et l'étiquette du produit font foi. La couche des cours d'eau est une aide au repérage.

ÉTAPE 6

Remplir une fiche de traitement

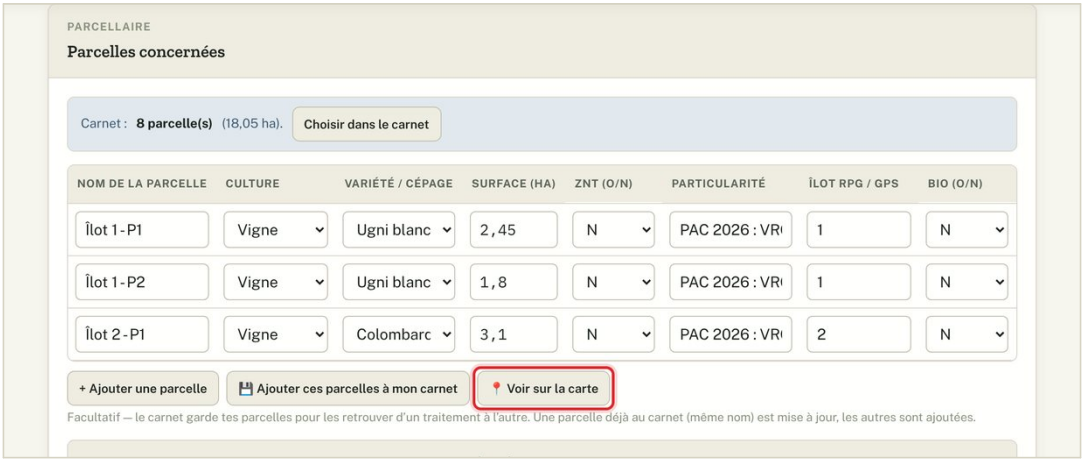
La fiche se remplit de haut en bas. Elle est contrôlée au fur et à mesure, et enregistrée automatiquement en brouillon.

6.1 Mettre les parcelles sur la fiche

1. Dans « **Mes parcelles** », cochez les parcelles traitées.
2. Touchez « **Mettre les parcelles cochées sur la fiche** ».



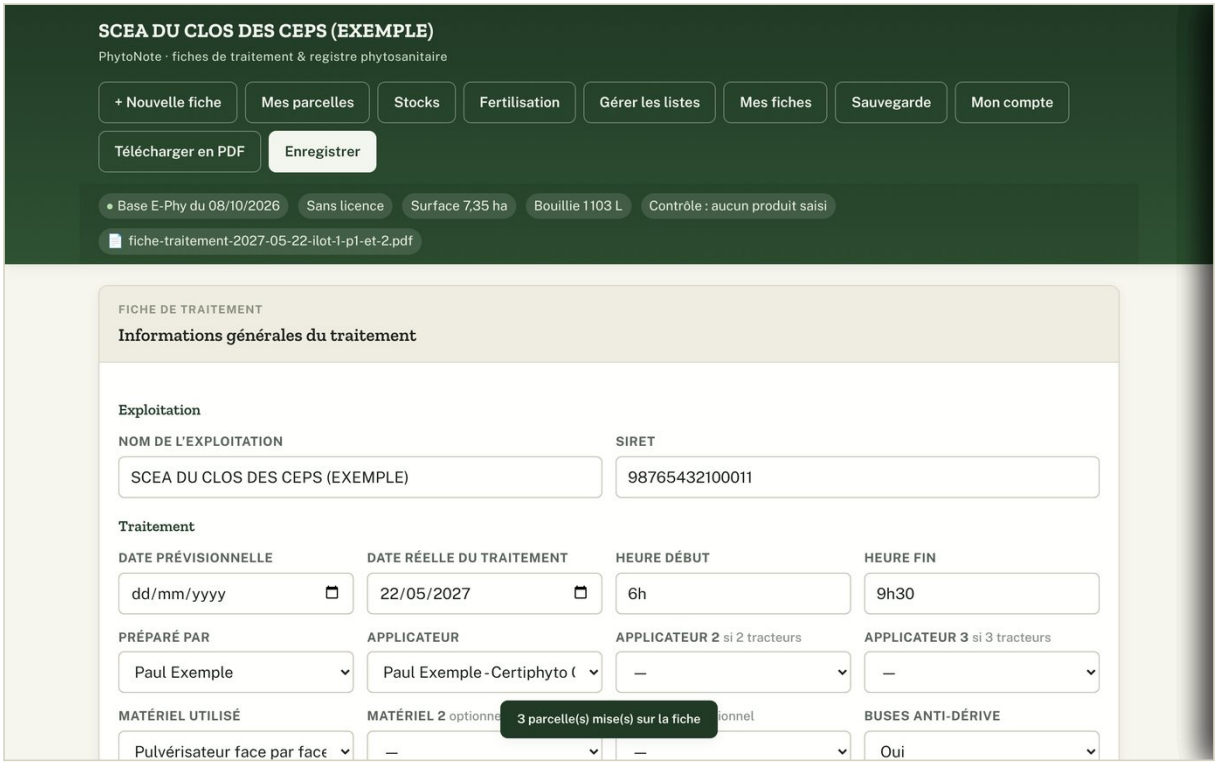
Trois parcelles de vigne cochées dans le carnet, avec leur cépage.



Les parcelles sur la fiche, avec la surface totale et le volume de bouillie. Le bouton « Voir sur la carte » les montre sur la carte.

6.2 Les informations du traitement

Le nom et le SIRET de l'exploitation sont déjà remplis. Indiquez la **date réelle**, les **heures** de début et de fin, la personne qui a préparé et celle qui a appliqué, le **matériel**, et précisez si les **buses anti-dérive** sont utilisées : avec un matériel classé, les distances riverains sont réduites.

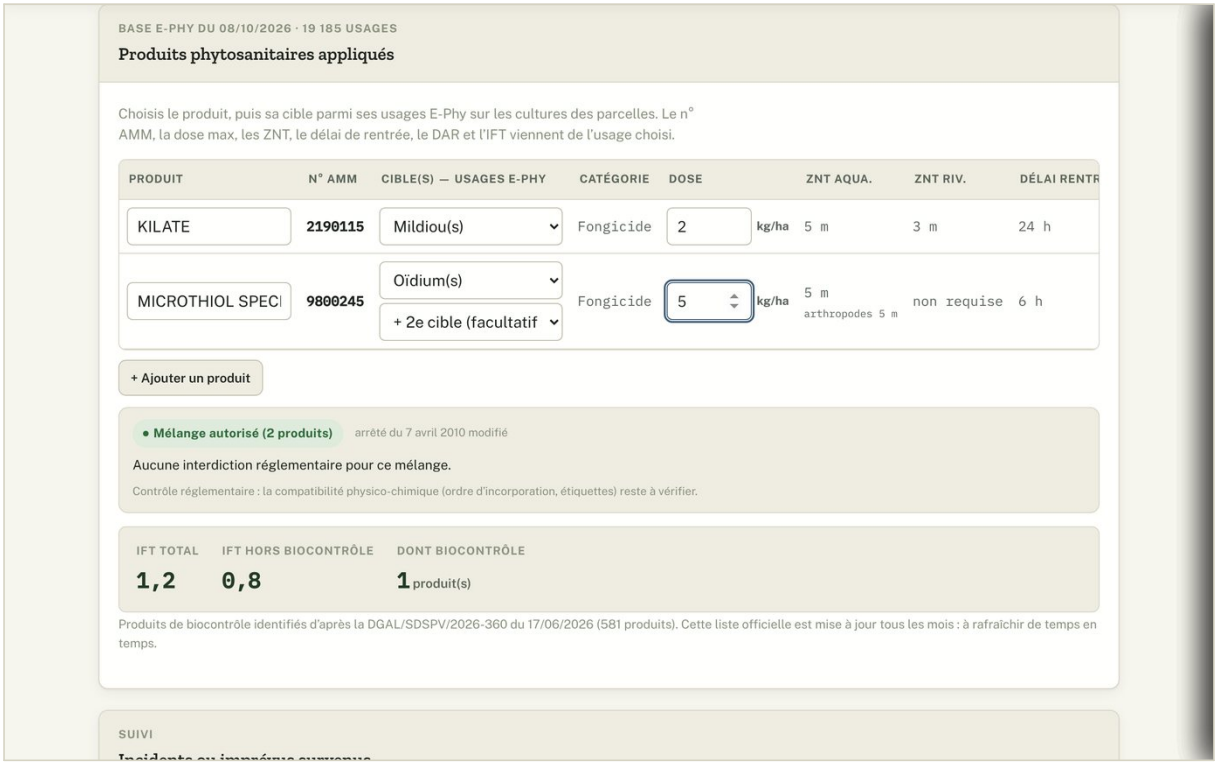


Le haut de la fiche : exploitation, dates, applicateur, matériel.

6.3 Les produits : là où PhytoNote vous contrôle

1. Tapez les premières lettres du **nom commercial** du produit et choisissez-le dans la liste.
2. Choisissez la **cible** : seuls les usages autorisés sur les cultures de vos parcelles sont proposés.
3. Indiquez la **dose**.

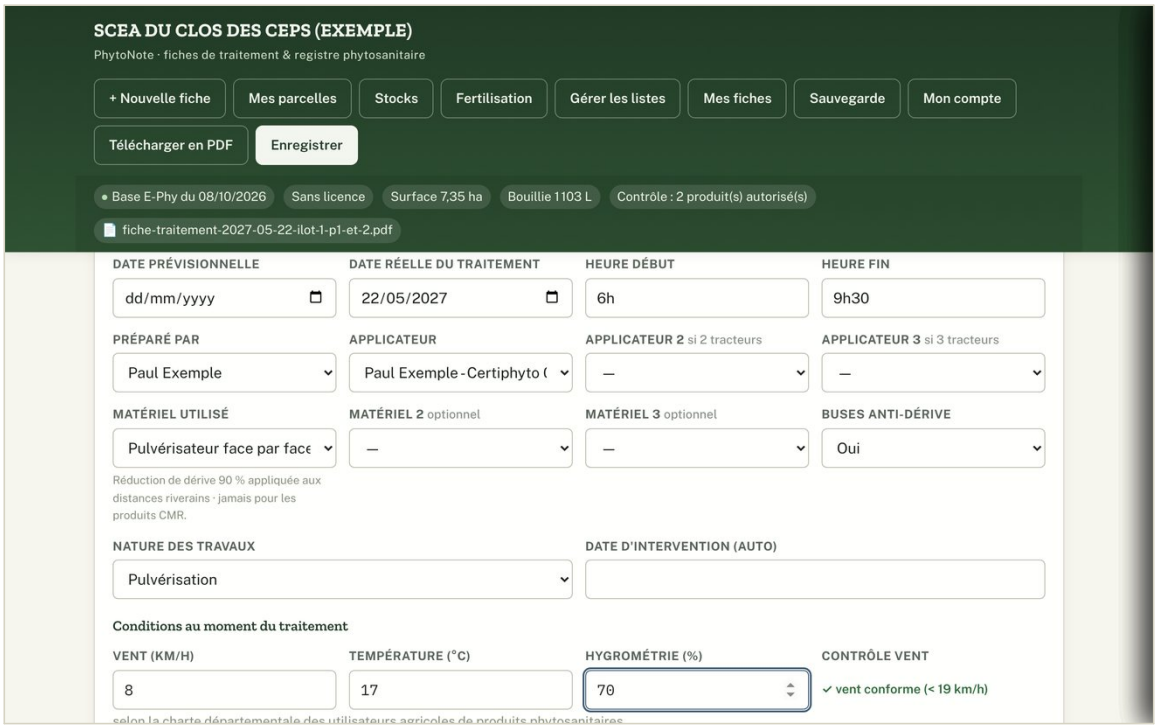
PhytoNote affiche aussitôt le **n° d'AMM**, la **ZNT aquatique**, la **distance riverains** (selon votre matériel et les listes officielles), le **délai de rentrée**, le **délai avant récolte** et l'**IFT**. Une alerte apparaît si la dose dépasse le maximum, si l'usage n'est pas autorisé, si un mélange de produits est interdit ou si un produit dangereux pour les abeilles est appliqué en floraison. Pour ajouter un deuxième produit à la bouillie, touchez « Ajouter un produit ».



Cuivre contre le mildiou et soufre contre l'oïdium : AMM, ZNT, distances riverains (réduites par le matériel), délai de rentrée et IFT sont remplis tout seuls, et le mélange des deux produits est contrôlé.

6.4 Les conditions du traitement

Renseignez le **vent**, la température et l'hygrométrie. Au-delà de 19 km/h de vent, PhytoNote vous signale que le traitement est interdit.



Les conditions au moment du traitement, avec le contrôle du vent.

6.5 Enregistrer la fiche et la sortir en PDF

1. Touchez « **Enregistrer** » : la fiche rejoint le registre et les produits sont déduits du stock.
2. Touchez « **Télécharger en PDF** » pour l'imprimer, l'envoyer ou la garder.



Les boutons « Enregistrer » (1) et « Télécharger en PDF » (2).



SCEA DU CLOS DES CEPS (EXEMPLE)

Fiche de traitement phytosanitaire — SIRET 98765432100011 — Généré le 15/10/2026 à 14:30

Informations générales

Exploitation : SCEA DU CLOS DES CEPS (EXEMPLE) — SIRET : 98765432100011
Date prévisionnelle : — — Date réelle du traitement : 22/05/2027
Heure début : 6h — Heure fin : 9h30
Préparé par : Paul Exemple — Applicateur : Paul Exemple - Certiphyto 00000000
Matériel utilisé : Pulvérisateur face par face 1000 L (panneaux récupérateurs)
Nature des travaux : Pulvérisation — Buses anti-dérive : Oui
selon la charte départementale des utilisateurs agricoles de produits phytosanitaires

Vent : 8 km/h · Température : 17 °C · Hygrométrie : 70 %

Parcelles concernées

Parcelle	Culture	Variété	Surf. (ha)	ZNT	Particularité	Îlot RPG/GPS	Bio	BBCH
Îlot 1 - P1	Vigne	Ugni blanc	2.45	N	PAC 2026 : VRC (vi…	1	N	—
Îlot 1 - P2	Vigne	Ugni blanc	1.8	N	PAC 2026 : VRC (vi…	1	N	—
Îlot 2 - P1	Vigne	Colombard	3.1	N	PAC 2026 : VRC (vi…	2	N	—

Surface totale : 7,35 ha — Volume / ha : 150 L/ha
Volume de bouillie à préparer : 1 103 L

Produits phytosanitaires appliqués

Produit	N° AMM	Cible	Catégorie	Dose	ZNT aq…	ZNT riv	Délai re…	DAR	Qté totale	IFT	Contrôle
KILATE	2190115	Mildiou(s)	Fongicide	2 kg/ha	5 m	3 m	24 h	28 j	14,7 kg	0,8	Autorisé
MICROTHIOL SP…	9800245	Oïdium(s)	Fongicide	5 kg/ha	5 m	non r…	6 h	3 j	36,75 kg	(0,4)	Autorisé

ZNT non cibles : MICROTHIOL SPECIAL DISPERSS : arthropodes 5 m.
Mélange de 2 produits contrôlé : aucune interdiction (arrêté du 7 avril 2010 modifié).
IFT total : 1,2 — IFT hors biocontrôle : 0,8
IFT entre parenthèses = produit de biocontrôle, non compté dans l'IFT déclaré (DGAL/SDSPV/2026-360 du 17/06/2026).

Incidents ou imprévus survenus

Pannes : -
Climatologie (vent, pluie…) : -
Autres : -
Mesures prises à la suite : -

Observation de fin de traitement

Vérification faite par : —
Consignes respectées (effluents) : OUI — Consignes de sécurité communiquées : OUI
Incidents survenus : NON
Observations : —

PRÉPARATEUR / APPLICATEUR

Paul Exemple - Certiphyto 00000000

Contrôles effectués d'après la base E-Phy (Anses, ephy.anses.fr) du 08/10/2026 · produits de biocontrôle : DGAL/SDSPV/2026-360 du 17/06/2026 · distances riverains selon l'arrêté du 4 mai 2017 modifié et la liste officielle des produits à 20 m (version du 31 juillet 2026 corrigée). L'étiquette du produit et la réglementation en vigueur font foi : ces contrôles ne remplacent pas la responsabilité de l'applicateur.

Fiche de traitement phytosanitaire — SCEA DU CLOS DES CEPS (EXEMPLE) — Page 1 / 1
PhytoNote — outil créé par Romain Gillardeau

La fiche de traitement en PDF, prête à être présentée en cas de contrôle.

ÉTAPE 7

Le registre phytosanitaire

Toutes les fiches enregistrées forment le registre de l'exploitation, campagne par campagne. Rien à ressaisir.

- **« Mes fiches »** : la liste des fiches, avec « Ouvrir », « Renommer » et « Reprendre le lendemain » (pour un traitement sur plusieurs jours).
- **Registre PDF** (1) : le registre complet de la campagne, pour un contrôle. **Registre CSV** : pour un tableur ou le comptable.
- **Registre numérique 2027** (2) : le format numérique obligatoire pour les traitements à partir du 1er janvier 2027 (arrêté du 24 décembre 2025). PhytoNote vérifie qu'il est complet et liste ce qui manque.
- **Coûts PDF** (3) : document interne avec le coût des produits par traitement et par parcelle (à partir des prix saisis dans les stocks).



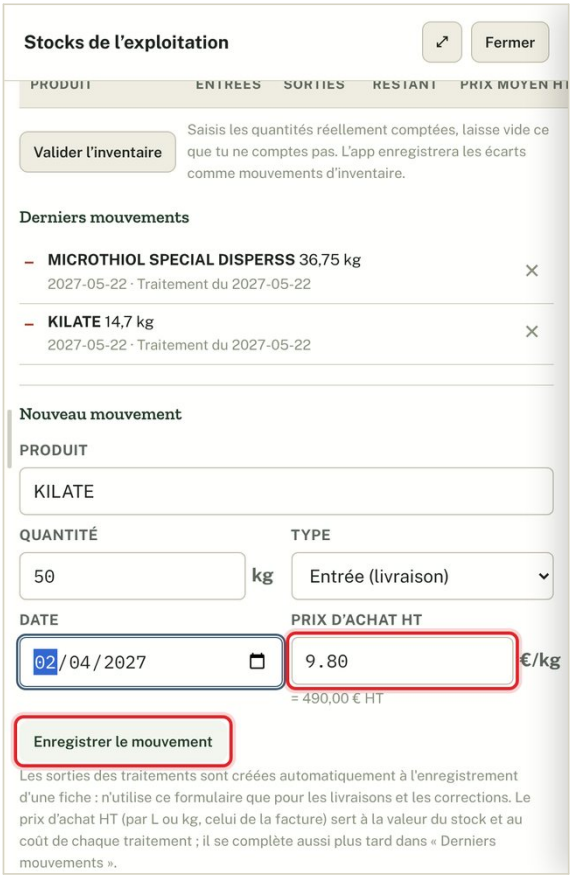
« Mes fiches enregistrées » : les exports du registre et le contrôle du registre numérique.

ÉTAPE 8

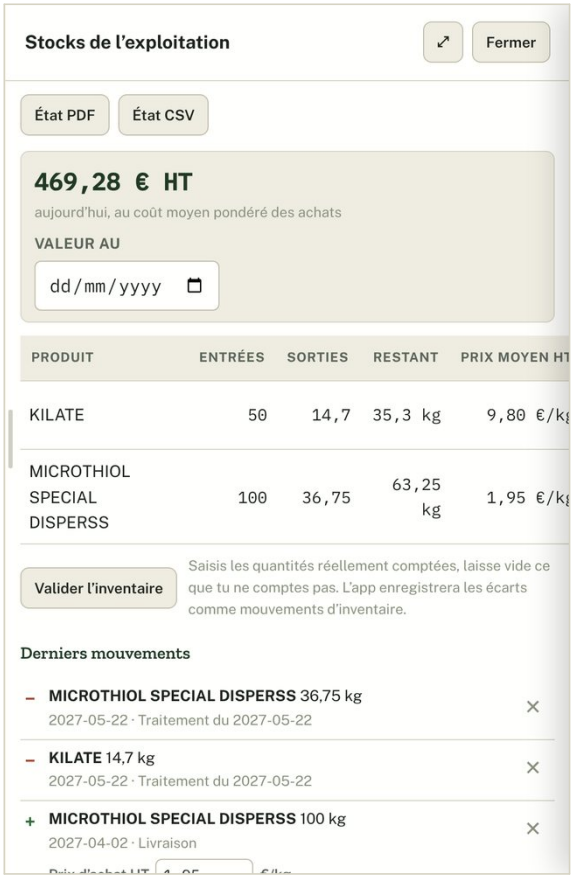
Suivre les stocks et leur valeur

Les livraisons s'ajoutent, les traitements se déduisent tout seuls : vous savez à tout moment ce qui reste.

1. Touchez « **Stocks** ».
2. À chaque livraison, indiquez le produit, la quantité, la date et, si vous voulez la valeur du stock, le **prix d'achat HT** par litre ou par kilo (celui de la facture).
3. Touchez « **Enregistrer le mouvement** ».



Une livraison de 50 kg de cuivre avec son prix d'achat.



L'état du stock et sa valeur au coût moyen pondéré.

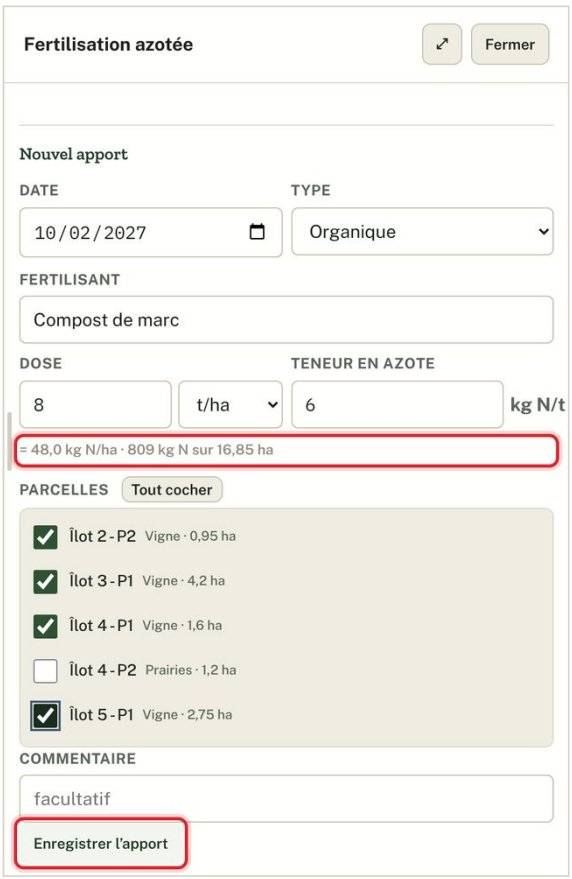
Astuce. Le champ « **Valeur au** » donne la valeur du stock à une date précise, par exemple à la clôture de l'exercice comptable. Une fois par an, l'**inventaire** permet de recaler le stock sur les quantités réellement comptées.

ÉTAPE 9

Noter les apports d'azote

En zone vulnérable, chaque apport d'azote (engrais, compost, fumier) doit être noté dans le cahier d'enregistrement, au plus tard 30 jours après l'épandage.

1. Touchez « **Fertilisation** ».
2. Indiquez la date, le type (minéral, organique), l'engrais, la **dose** et sa **teneur en azote** (en kg N/t pour un compost ou un fumier, en % pour un engrais en kg/ha).
3. Cochez les parcelles concernées : PhytoNote calcule les **kg d'azote par hectare** et le total.
4. Touchez « **Enregistrer l'apport** ».



8 t/ha de compost de marc à 6 kg N/t : 48 kg N/ha.



Le total d'azote par parcelle sur la campagne.

Astuce. « Cahier PDF » et « Cahier CSV » sortent le cahier d'enregistrement de la campagne, parcelle par parcelle. Le plan prévisionnel de fumure (PPF) arrivera dans une prochaine version.

ÉTAPE 10

Sauvegarder et travailler sur plusieurs appareils

Vos données sont sur votre appareil. Si vous le perdez ou le changez, seule la sauvegarde permet de les retrouver.

- « **Télécharger la sauvegarde** » (1) : un fichier qui contient tout (fiches, parcelles, stocks, listes). Rangez-le en lieu sûr : clé USB, iCloud, Google Drive… PhytoNote vous rappelle de le faire.
- « **Fusionner avec mes données** » (2) : pour regrouper le travail de deux appareils. Par exemple, les fiches saisies sur le téléphone dans les vignes, fusionnées le soir sur l'ordinateur. Rien n'est effacé.
- « **Remplacer tout par ce fichier** » : pour repartir d'une sauvegarde sur un nouvel appareil.



L'écran « Sauvegarde ».

Besoin d'aide ?

Écrivez à **contact@phytonote.fr** : une question, une idée, un problème. Vos retours font évoluer PhytoNote.

> **Récapitulatif.** 1. www.phytonote.fr, installer sur le téléphone. 2. Activer la licence. 3. Gérer les listes. 4. Importer la PAC. 5. Vérifier la carte. 6. Une fiche par traitement : parcelles, produits, conditions, Enregistrer. 7. Le registre se remplit tout seul. 8. Stocks et 9. azote au fil de la campagne. 10. Sauvegarde régulière.